

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 248-2014
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2014.RRGR.1170

Déposée le: 19.11.2014

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Hirschi (Moutier, PSA) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction des finances
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Postes de fonctionnaires à Moutier: des chiffres détaillés

Dans une récente intervention, M. le député Pierre-Alain Schnegg demande au Conseil-exécutif combien de personnes sont employées par le canton et ont Moutier pour lieu de travail au 30.6.2014 ou au 31.12.2013 et quelle masse salariale correspondante leur est versée.

La présente interpellation vise à ce que le Conseil-exécutif fournisse les précisions suivantes :

1. Quel est le nombre d'employés par type d'occupation (impôts, police, poursuites, enseignants, etc.) ?
2. Quel est le nombre d'employés qui, étant rattachés à Moutier, n'y exercent pas toute leur activité (les agents de la police cantonale par exemple) ?
3. Quel est le nombre d'employés cantonaux (à l'exclusion du personnel enseignant et administratif des écoles) qui sont effectivement domiciliés à Moutier ?

4. Quel est le nombre de fonctionnaires cantonaux (à l'exception de ceux rattachés aux écoles) qui, en cas de rattachement de Moutier au canton du Jura, conserveront leur poste de travail au service du reste du Jura bernois ?
5. Quel est le nombre de fonctionnaires cantonaux qui, dans la même perspective, pourraient être repris par l'administration cantonale jurassienne (ORP, personnel de la prison, police, etc...) ?